



Université d'été des élus

Programme &
inscription

23, 24 & 25 août 2017 à Paris

L'université d'été des élus est organisée en partenariat
par l'IEPP (Institut Européen des Politiques Publiques)
et l'ISE (Institut Supérieur des Élus)

www.iepp.fr

www.is-elus.com

**Déjà 3 ans
de succès**



Intervenants formateurs

mercredi

matin



Emmanuel ESPANOL

Spécialiste des collectivités locales et des campagnes électorales. Il a été formé en cabinets de collectivité locale et a travaillé auprès de plusieurs parlementaires ainsi qu' à la Direction Générale de l'Administration, bureau des élections, au ministère de l'Intérieur. Il est doté d'une solide expérience d'élu : conseiller général, président d'intercommunalité, conseiller régional, responsable durant deux mandats des budgets gares et pôles d'échanges en région. Il est formateur spécialiste du droit des élections et des campagnes, expert en dispositif de mobilisation différentielle et en renforcement du lien entre élus et citoyens. Il a travaillé au Parlement Européen sur les questions de relations internationales Méditerranéennes. ■

après-midi



Hawa TIMERA

Urbaniste spécialiste de l'urbanisme réglementaire / opérationnel, du montage et management de projet et de la politique de la ville, elle est également élue. Spécialiste des projets urbains depuis l'idée, le montage, la concertation jusqu'à leur évaluation, Hawa Timéra met son expérience et ses qualités pédagogiques au service des élus avec une approche pragmatique des outils de l'urbanisme et de l'aménagement afin de leur permettre de maîtriser l'évolution de leur territoire en préservant un développement équilibré et durable. Du village à la ville, elle apporte son expertise précise avec une constante mise à jour. ■

jeudi

matin



Jean-Jacques CROS

Plusieurs années grand reporter à France 3 – Ile de France, il a également été présentateur sur cette chaîne de l'émission « La voix est libre » et d'autres émissions de grande écoute. Il a préparé et animé durant plusieurs années les émissions consacrées aux soirées électorales et présenté le journal télévisé du 19/20 Ile de France. Cet expert en médias a également travaillé à RMC, journaliste accrédité à l'Elysée, ainsi qu'à France Inter au service de politique intérieure. Il a également travaillé dans la presse écrite dans plusieurs quotidiens nationaux. Il a été fondateur- directeur de l'institut supérieur de formation au journalisme ; Il anime régulièrement avec l'Institut Supérieur des Elus des formations dans les collectivités. ■

après-midi



Christelle FOUCHET

Christelle Fouchet est spécialiste des politiques publiques liées à la démocratie locale, participative et collaborative. Elle intervient également auprès des élus(es), des cadres de collectivités territoriales ou d'organismes d'intérêt général en communication politique et communication interpersonnelle, notamment grâce à la Process Communication Model. Elle avance des pistes pour créer ou recréer des liens de confiance avec les citoyens, écoute – authenticité – exemplarité et cohésion de groupe. – Fondatrice du cabinet Expertiss de coaching, formation et consulting spécialisé dans les politiques liées à la vie citoyenne. Elle a une expérience de collaboratrice parlementaire et de cadre A de la fonction publique territoriale. ■

vendredi

matin



Florence PRESSON

Florence Presson est consultante en stratégie numérique auprès de sociétés privées. Elle accompagne des chefs d'entreprises dans la conduite au changement. Elle est le lien entre l'usager et la technique. Elle conçoit des formations de vulgarisation sur des sujets techniques. Elle est adjointe au Maire en charge du numérique, du développement durable et de la transition énergétique d'une commune d'Ile de France. Elle intervient régulièrement dans des colloques et conférences sur les questions de l'économie circulaire. Elle participe aux groupes de travail d'organisations nationales et locales. Elle assure des formations sur l'école numérique, la Smartcity, la restauration collective, le développement durable à l'Institut Supérieur des Elus (ISÉ). ■

après-midi



Bruno GOSSELIN

Spécialiste de la communication d'influence oratoire et de la cartographie d'acteurs aussi bien dans les milieux universitaires que professionnels, Bruno Gosselin met ses connaissances spécifiques et ses facultés pédagogiques au service des élus, des cadres et des dirigeants. Il leur fournit ainsi les outils nécessaires à une communication optimale au sein de leurs équipes et auprès de leurs publics et partenaires. Il apporte son expertise en diagnostic territorial afin de permettre aux collectivités d'anticiper leurs évolutions, d'établir leur prospective, de construire leurs partenariats et coopérations pour favoriser leur développement. Il est élu dans une commune de l'Oise. ■

Programme et tarifs

L'université d'été se déroulera dans les salons de l'Hôtel de Rocroy 75010 PARIS

Mercredi 23

9h-12h

2 ans après la loi NOTRe, quelles perspectives pour les territoires, de la commune à la Métropole

Emmanuel Espanol

Les lois MAPTAM puis NOTRe ont profondément modifié les compétences des collectivités et la nature de l'exercice du mandat d' élu local. En effet, l'affirmation des métropoles et l'émergence des communes nouvelles constituent un environnement très changeant et évolutif pour les élus. La formation vise à apporter à un élu local un état des lieux précis, mis à jour et à lui donner des clefs concrètes pour adapter son action d' élu avec pertinence dans son conseil municipal ou son intercommunalité.

14h-17h

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : état des lieux et enjeux

Hawa Timera

Les lois portant sur l'urbanisme ont été considérablement modifiées ces dernières années. L'organisation territoriale a également été remaniée en obligeant les communes à se regrouper. L'incidence s'est traduite notamment à travers l'obligation faite aux nouvelles intercommunalités de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. En l'absence de ce PLUI, le développement urbain et les projets attachés sont impossibles. Le PLUI est-il une avancée pour les communes et leur regroupement ? Ou un frein à leur projet ? Quels sont les écueils ? Quelles bénéfices en tirent les communes aujourd'hui ? Quels sont les apports de l'échelle intercommunale et les impacts sur les communes-membres ? En termes de qualité urbaine, de production de la ville, et de dynamisation des projets, qu'attendre de ce nouvel outil ? En fin en terme d'application du droit des sols quels en sont les effets ?

Jeudi 24

9h-12h

Devenir un bon client dans les médias

Jean-Jacques Cros

Les médias ne sont pas une fenêtre sur le monde, mais plutôt le monde vu au travers d'une lucarne déformante. De fait, il y a une énorme différence entre la réalité vécue par les gens et celle restituée par la presse, la radio ou la télévision. Pour de nombreux citoyens, ce décalage est vécu comme une véritable « manipulation » de la part des journalistes. Pourtant, ces derniers estiment le plus souvent qu'ils font bien leur travail. Nous décrypterons tous les éléments qui contribuent à altérer la vision médiatique de la réalité. Nous évoquerons les mœurs des journalistes. Nous donnerons les clés qui permettent de comprendre la vision médiatique du monde mais surtout d'utiliser le fonctionnement des rédactions pour faire passer des messages et au total manipuler les journalistes

14h-17h

Méthodologie de concertation

Christelle Fouchet

Susciter une participation citoyenne à un processus « concertatif » ressemble souvent à un véritable casse-tête pour une collectivité : Écouter, recréer des liens et générer de la satisfaction. Pour aboutir et réussir, une concertation doit relever d'une méthode participative, c'est-à-dire de techniques et d'outils au service d'une stratégie. Il n'y a de vision dogmatique de la concertation, quelles méthodes, pour quels territoires ? La bonne méthode, c'est celle qui fera aboutir votre concertation.

Vendredi 25

9h-12h

L'économie circulaire comme alternative à l'économie linéaire.

Quelles opportunités pour les collectivités ?

Florence Presson

La loi de transition énergétique et le paquet Europe sur l'économie circulaire mettent en évidence des actions de transitions écologiques, énergétiques et économiques. De l'écoconception au recyclage, en passant par le remanufacturing, l'écologie industrielle et les différentes solutions de réparation et valorisation, l'économie circulaire change les relations publiques/privées, donne du sens et facilite le lien social tout en devenant une source d'attractivité pour le territoire. Avec des définition(s) et illustrations internationales et nationales.

14h-17h

Établir un diagnostic territorial pour un projet global de développement

Bruno Gosselin

À l'heure où les territoires sont invités à renforcer leur coopération à travers les intercommunalités et les régions, la réalisation du diagnostic territorial devient un enjeu majeur et un préalable à tout plan d'action. Qu'est-ce qu'un diagnostic territorial ? à quoi sert-il vraiment ? Au-delà des éléments objectifs et subjectifs constitutifs du diagnostic territorial, comment y intégrer le réseau des acteurs capables de travailler ensemble à un projet global de développement ?

Tarifs

Le coût des 3 jours de formation comprend tous les cours dispensés dans le programme. Les présentations des intervenants sont également remises aux participants qui le souhaitent sur clef USB à l'issue de chaque cours.

Nos tarifs sont TTC et s'entendent tous frais compris pour les prestations de formation dispensées sur les 3 jours. Ils ne comprennent pas les frais de transport, de repas et d'hébergement. L'inscription à l'Université d'été des élus est conditionnée à l'engagement de la collectivité par l'envoi du bulletin d'inscription publié en dernière page du présent document dûment signé par l'autorité compétente accompagné de son cachet. À l'issue des 3 jours de formation, la collectivité recevra une facture éditée par **ADVOCACI Groupe**, organisme de formation agréé par le Ministère de l'intérieur pour la formation des élus des collectivités.

Collectivités de moins de 5000 habitants

pour 1 élu : 850 euros TTC les 3 jours
pour 2 élus : 1 550 euros TTC les 3 jours
pour 3 élus : 2 200 euros TTC les 3 jours

Collectivités de plus de 5000 habitants

pour 1 élu : 1 300 euros TTC les 3 jours
pour 2 élus : 2 000 euros TTC les 3 jours
pour 3 élus : 2 700 euros TTC les 3 jours

Collectivités de plus de 100.000 habitants

pour 1 élu : 1 750 euros TTC les 3 jours
pour 2 élus : 2 550 euros TTC les 3 jours
pour 3 élus : 3 350 euros TTC les 3 jours

Contact: 01 48 78 06 60

Bulletin d'inscription

Inscription université d'été des élus 1 bulletin par élu

NOM Prénom

Adresse

Tél. de l' élu(e) Mail de l' élu(e)

Service à contacter dans la collectivité

Nom de la collectivité

Mandat exercé

- Maire Adjoint Délégué Conseiller municipal Conseiller communautaire
 Conseiller départemental Conseiller régional Élu national (député, sénateur) Député européen

s'inscrit aux 3 jours de formation de l'Université d'été des élus des 23, 24 et 25 août 2017 comprenant les 6 cours. Une attestation de présence pour les trois jours de formation sera délivrée sur demande.

Date et signature de l' élu(e)

Date, nom, signature et cachet de l'autorité compétente de la collectivité

→ À retourner par voie postale à :
ISE - ADVOCACI Groupe
10 rue du Delta 75009 Paris
et impérativement par courriel à
contact@is-elus.com

en y apposant la signature de l'autorité compétente, le cachet de la collectivité précédés de la date et de la mention «Bon pour commande». Dès réception de cette inscription valant pour commande la collectivité recevra une confirmation.

→ Afin de bénéficier des tarifs préférentiels lorsque plusieurs élus d'une même collectivité s'inscrivent, il est recommandé de nous transmettre les bulletins d'inscription de chaque élu regroupés dans le même envoi.
À l'issue de la formation, la collectivité recevra une facture éditée par ADVOCACI GROUPE organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus. Les services de la collectivité peuvent prendre connaissance des procédures détaillées d'inscription et de règlement sur le site **www.is-elus.com**
Une convention sur demande peut être établie lors de l'inscription par retour du bulletin ci-dessus.

L'université d'été des élus est organisée en partenariat par **IEPP et l'Institut Supérieur des Élus**,
10 rue du Delta 75009 Paris 01 48 78 06 60
contact@is-elus.com
Organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus.